

**ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT
DE PREFAILLES (ASEP)**
17 Grande Rue, 44770 Préfailles
Email : asep.prefailles@gmail.com

PV AG DU 13.08.21

1 - Votes à l'unanimité pour les délibérations suivantes:

Conseil d'Administration:

Deux nouveaux membres du CA élus à l'unanimité lors de l' AG du 13.08.21,

Béatrice Gentilhomme - 1 rue de la Pierre 44770 PREFAILLES

François Fouret - 23 rue des Ajoncs 44770 PREFAILLES

En remplacement des démissionnaires, Bruno DEBERDT et Pierre DUCHE

Reconduction par un vote à l'unanimité de Michèle SCAVENNEC et Jacqueline Girard.

Maintien de la valeur de cotisation annuelle à 10 €.

Approbation du rapport financier des comptes 2020/2021

Approbation du rapport moral 2020/2021

2- Point sur le nombre d'adhérents

Le nombre d'adhérents ayant renouvelé leur adhésion est de 56 .

19 nouveaux adhérents ont rejoint l'association soit un total de 75.

En novembre dernier, il était de 92 mais d'autres se sont ajoutés au fil de l'année.

Nous allons faire une relance pour atteindre la centaine comme l'an dernier.

Les adhésions ne sont plus uniquement du quartier de Port Meleu, elles recouvrent l'ensemble de la commune.

3- La végétalisation de la place du village et la mobilité

L' an dernier, nous notions dans le compte rendu du 28.11.20 :

"Avant la fin de l'année, Il doit être programmé par la mairie, la réunion d'une commission extra municipale pour recueillir les avis des associations concernées. L' ASEP a comme objectif d'avoir le maximum de plantations d'arbres avec les bonnes essences en fonction de la localisation .

Reste toujours en suspens, l'absence de piste cyclable, sujet qui sera abordé, lors de la prochaine et nouvelle commission extra municipale sur la mobilité"

Pour la végétalisation, bientôt un an et rien ne s'est passé. Nous allons relancer le Maire avec une proposition ASEP, fruit du travail à mener sur ce mois d'octobre par les membre de notre CA. Nous soumettrons cette proposition à l'APP avant leur CA qui doit se tenir le 30.10.21.

Concernant la piste cyclable, nous avons fait la proposition au maire et à Serge Body de transformer la piste, actuellement piétonne à gauche de la Noue , en piste cyclable et de faire la piste piétonne à droite de la Noue. Ceci éviterait d'avoir une piste piétonne en contact avec le parking auto et d'avoir une vraie piste cyclable et non pas une piste partagée. Pour le parking, l'ASEP, suggère d'étudier une mise en épis pour sécuriser les manœuvres avec une meilleure visibilité.

La commission mobilité s'est tenue une première fois le 23 juin avec l'intervention d'un cabinet d'étude.

4- ENS Port aux Goths Portmain

A la suite de la journée de travail du 22 juin organisée par le Département et la Conservatoire du Littoral, nous avons réagi après l'abattage sans concertation en 2020, de 17 cyprès au-dessus de la plage de l'Etang dans le cadre d'une opération de réaménagement d'une parcelle expropriée (cabanon). Cette réaction de l'ASEP formalisée par un constat écrit, envoyé aux élus et aux parties prenantes, prenait aussi en compte des intentions de nouveaux abattage formulées lors de cette journée du 22 juin. Elle rappelait que nous avons convenu fin 2018 de concertation systématique pour ces opérations d'abattage et qu'elles devaient se faire pour de l'entretien de sécurité ou sanitaire et pas sous forme de coupe à blanc.

A réception de ce constat, M. GUEVEL du Conservatoire du Littoral a répondu que ces dispositions n'étaient pas remise en cause et qu'à l'avenir, pour la zone de Pornic, l'ADSL de Portmain (Association de Sauvegarde du Littoral) serait associée à ces opérations, comme l'ASEP l'est pour la zone de Préfailles.

Rappelons qu'avant notre réaction nous avons eu le soutien total de l'APP (Association des Propriétaires de Préfailles) et de l'ADSL, position confirmée avec leurs adhérents lors de leurs AG de 2021.

Jacqueline Girard, lors de ce CA, fait remarquer qu'il faut aussi faire des propositions de reboisement, "pour tout arbre abattu, un arbre planté", règle appliquée à Préfailles.

5- Végétalisation et fleurissement des rues de Préfailles

L'opération a été lancée officiellement lors de notre AG du 13 août 2021.

Pour l'instant 3 habitants ont manifesté leur intention de s'engager pour le fleurissement le long de leur mur ou clôture, côté espace public.

Nous allons relancer la mairie car les réponses des services techniques pour le dépôt de terre demandé tarde.

D'autres habitants n'ont pas attendu cette initiative ASEP /Mairie pour mener à bien ce type de travaux ce qui est très bien.

Une relance est nécessaire pour amplifier le mouvement !

6- La Cla

L'inflation des prix des terrains (400 €/m²) rend l'accès à la propriété impossible pour certains notamment les jeunes. Préfailles est la commune du Pays de Retz où la pression financière est la plus élevée. Pour permettre ces installations de jeunes couples sur la commune, il reste le logement social.

7- Questions diverses

Eric Sirvin fait remarquer qu'il y a des manques d'entretien de tombes du cimetière, une action qui reste d'ordre privé. Cette remarque doit être faite à la mairie, pour voir ce qui peut être fait.

Le Président

Le Secrétaire

Christian BUREAU DU COLOMBIER

Eric Sirvin